

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 01**

Plan de redressement de l'état du réseau routier québécois

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC INJECTERA PRÈS DE 508 M\$ SUR LE RÉSEAU ROUTIER DE LA RÉGION DE MONTRÉAL EN 2010-2011

Québec, le 23 février 2010 — La ministre des Transports du Québec et ministre responsable de la région de la Mauricie, M^{me} Julie Boulet, et le ministre des Finances et ministre responsable de la région de Montréal, M. Raymond Bachand, ont annoncé aujourd'hui des investissements de près de 508 millions de dollars dans les infrastructures routières sur l'île de Montréal en 2010-2011.

« À l'image des dernières années, la saison 2010-2011 des travaux routiers sera particulièrement active dans la métropole. En effet, on prévoit poursuivre, démarrer ou achever 58 chantiers qui contribueront à la création ou au maintien de 7 400 emplois. Des mesures d'atténuation des impacts de ces travaux seront mises en place, mais la collaboration de l'ensemble des usagers sera essentielle pour réaliser ces chantiers de façon efficace et sécuritaire », a souligné la ministre Boulet.

Cette annonce s'inscrit dans la poursuite de la mise en œuvre du plan de redressement de l'état du réseau routier québécois auquel le gouvernement du Québec consacrera près de 3,5 milliards de dollars cette année. Si l'on considère la contribution des partenaires, la programmation des travaux routiers 2010-2011 s'établit à près de 4,2 milliards.

Programmation de l'île de Montréal

La plus grande partie des investissements routiers annoncés pour 2010-2011, soit un peu plus de 365,4 millions de dollars, sera allouée à des projets ayant pour but de maintenir en bon état les chaussées et les structures, ainsi qu'à améliorer la sécurité des usagers et l'efficacité des déplacements sur le réseau de la région montréalaise. De plus, 89,3 millions seront consacrés au développement des infrastructures routières sur l'île.

.../2

Plus précisément, les investissements se répartissent en fonction des axes d'intervention suivants :

- o Conservation des chaussées : 36,5 M\$
- o Conservation des structures : 303,9 M\$
- o Amélioration du réseau routier : 25 M\$
- o Développement du réseau routier : 89,3 M\$

Soulignons que la contribution des partenaires privés s'élève cette année à 53,1 millions de dollars.

Parmi les grands chantiers prévus, mentionnons la poursuite du parachèvement de l'autoroute 25 entre Laval et Montréal. Sur les 130 millions investis, 44 % seront injectés dans la partie montréalaise du projet. Des travaux seront également entrepris pour la conservation des structures actuelles et la reconstruction du Complexe Turcot au coût de 96,2 millions de dollars.

Par ailleurs, 83,4 millions seront investis sur l'autoroute 40 dans les secteurs de Montréal et de Mont-Royal, notamment pour réaménager les échangeurs Décarie et des Laurentides. S'ajoutent à ce montant 65,6 millions qui sont destinés au projet de réaménagement de l'échangeur Dorval et 20,8 millions à la réfection des ponts d'étagement de l'échangeur d'Anjou.

Enfin, des travaux d'envergure sont prévus pour la réfection du pont Viau, qui relie Montréal à Laval, dont le coût s'élèvera à plus de 26,3 millions.

« La valorisation du réseau routier de la région de Montréal constitue un levier essentiel à la poursuite de son développement économique. Les investissements routiers annoncés aujourd'hui contribueront également à rehausser la qualité de vie des gens qui habitent et travaillent dans la région, dans une perspective de développement dynamique », a conclu M. Bachand.

Un outil supplémentaire au ministère

Les ministres Boulet et MacMillan ont également annoncé la formation d'une unité anticollusion au sein du ministère des Transports. Cette unité sera dirigée par M. Jacques Duchesneau, ancien président et chef de direction de l'Administration canadienne de la sûreté dans les transports aérien et ancien directeur du Service de police de la communauté urbaine de Montréal. L'unité aura, entre autres, pour mandat : d'assurer une surveillance étroite des marchés, de prévenir la fraude, la collusion et la malversation, d'encourager la pratique loyale des affaires et de mettre en place des mécanismes de détection de la collusion. Dans la réalisation de son mandat, l'unité devra signaler tout cas de collusion réelle ou appréhendée aux autorités policières de l'Opération Marteau.

SOURCES :

Jolyane Pronovost
Attachée de presse
Cabinet de la ministre des
Transports et ministre
responsable de la région de la
Mauricie
Tél. : 418 643-6980

Catherine Poulin
Attachée de presse
Cabinet du ministre des finances
et ministre responsable de la
région de Montréal
Tél. : 418 643-5270

INFORMATION

Relations avec les médias
Ministère des Transports du Québec
Tél. Québec : 418 644-4444
Montréal : 514-873-5600
Sans frais : 1 888 341 5724